



BUSSY Saint-Martin infos

Bulletin d'Informations Municipales
Mairie de Bussy-Saint-Martin

Marne & Gondoire
AGGLO

FÉVRIER
2026
N°86



BUSSY
Saint-Martin
infos

Bulletin
d'Informations
Municipales

Février 2026

Directeur
de la Publication :
Patrick GUICHARD

Rédaction et photos :
Sandrine BOURGOGNE,
Jean-Paul
HOUVENAGHEL
Commission
Communication
& Information
de la Mairie

Crédit photos :
DR - Mairie

Conception -
impression :
AZAPRIM
01 60 07 57 75

Tirage :
350 ex
Dépôt légal :
en cours

IMPRIM'VERT®

Vœux de Monsieur le Maire

Claudine Thomas, conseillère départementale
Yann Dubosc, Maire de Bussy-Saint-Georges
et conseiller départemental
Patrick Maillard, Maire de Jossigny
Monsieur Marc Pinoteau, Maire de Collégien
Monsieur Mercier, Lieutenant Chef du SDIS de
Ferrières-en-Brie
Monsieur Vidal, Responsable des services de Police
de Bussy-Saint-Georges
Monsieur Maingon, 1^{er} Adjoint au Maire de Gouvernes
Monsieur Hübelé, DGS de la CAMG, représentant
le Président Jean-Paul Michel, excusé pour l'instant.
Je vous remercie de votre présence.

Se sont excusés :

Monsieur Parigi, Président du Conseil Départemental
Messieurs Mercier et Droissart, Commissaire de Lagny
Chessy
Madame Munch, Maire de Ferrières-en-Brie

Mesdames, Messieurs,

Cette année, ce sont des vœux un peu différents, car
les élections municipales nous contraignent. Nous
ne sommes pas autorisés à évoquer les réalisations
des travaux de l'année passée, ni les futurs travaux
programmés.

Alors, je veux vous communiquer quelques chiffres
17.885 – 588 - 49. Est-ce que ces chiffres parlent à
certains d'entre vous ?

Beaucoup savent déjà que je ne me représente pas aux
prochaines élections municipales. Eh bien, ces chiffres
représentent le nombre de jours, de mois et d'années
au service de la commune.

Après 49 ans au service de la commune dont 31 années
comme maire, il est temps de profiter de ma retraite et
de mon temps.

Je remercie sincèrement les habitants qui m'ont fait
confiance.

Pour moi, être Maire, c'est se mettre au service des
gens, mes plus grandes joies, c'est d'avoir pu aider les
habitants. C'est ce qui m'avait motivé lorsque je suis
devenu adjoint de mon prédécesseur, André Boureau,
maire de 1953 à 1995.

Que de changement depuis 49 ans : réforme des
collectivités locales, décentralisation, informatisation
des services, la dématérialisation, les contrôles de
l'état de plus en plus tatillons ... et la Communauté de
d'Agglomération qui nous apporte ses services, et qui au
fil des années, a pris un pouvoir important.

Aujourd'hui toutes les procédures sont beaucoup
plus compliquées. Les habitants aussi ont changé ; les
demandes sont devenues très individuelles, certains
habitants sont intolérants et pensent qu'ils peuvent faire
comme bon leur semble en matière d'urbanisme.

Un monde entre aujourd'hui et mon premier mandat.
A l'époque, notre commune ne comptait guère plus
de 250 habitants (autant que Bussy-Saint-Georges)



contact@bussy-saint-martin.com



elle en compte aujourd'hui 723 et Bussy-Saint-Georges 26 000. La mairie n'avait qu'un secrétaire à temps partiel (qui était instituteur) et elle n'ouvrait que 2 à 3 h le jeudi après-midi. Le secrétariat se résumait à un seul bureau dans la salle du conseil.

Malgré les difficultés, ces années ont été des années enrichissantes :

- grâce aux adjoints avec qui j'ai beaucoup partagé et qui sont restés toujours motivés. Une pensée particulière à ceux qui nous ont quittés, dont certains ont beaucoup œuvré pour la commune ; Mme Vernes pour le classement du site, M. Herrenschmidt pour la rénovation de l'Eglise.
- grâce aux conseillers municipaux qui m'ont soutenu dans les moments de doute
- enfin, grâce à l'ensemble du personnel dévoué.

A sa création, la communauté de communes ne comptait que 7 communes rurales. Lors d'une réunion avec le Préfet, celui-ci a d'emblée déclaré : « Vous, Bussy-Saint-Martin, vous n'avez pas le choix, car vous êtes au centre, et vous faites le lien ».

Et je suis le seul Maire survivant de cette époque.

Cette communauté de communes a vu le jour grâce à l'action de Michel Chartier, Maire de Collégien. Cette communauté n'a fait que grandir ; maintenant, elle compte 20 communes et plus de 120 000 habitants. Elle est devenue Communauté d'Agglomération.

Un grand merci à tout le personnel de Marne et Gondoire avec lequel j'ai toujours eu de très bonnes relations.

Bussy-Saint-Georges était la seule commune qui a accepté à elle seule d'être le centre de l'urbanisation de notre secteur en agrandissant son territoire sur Ferrières, Collégien et Bussy-Saint-Martin. Un grand regret, la partie du parc cédée à cette commune par décret d'état : un rectangle comprenant le château, les bassins, le parking et la partie boisée jusqu'à la grille noire, où des travaux conséquents ont été entrepris, puis arrêtés, le permis de construire ayant été annulé grâce à la ténacité de quelques habitants de Bussy-Saint-Martin.

Michel Chartier, alors Président de la Communauté de Communes a œuvré auprès d'Epa-Marne pour la démolition des bâtiments et la remise en état du parc. Un pan de mur a été sauvegardé en mémoire ; il est situé à proximité des ruches.

Un grand plaisir, quand même pour moi, l'Orangerie, futur restaurant, est située sur Bussy-Saint-Martin. Ouverture prévue cette année.

Dans une petite commune comme la nôtre, le Maire est en première ligne pour régler tout problème. Les chiens qui aboient, les habitants seuls dans leur maison ayant besoin de soins,

Un exemple qui date un peu : après le décès d'une habitante, sans famille, il a fallu vider complètement la maison quasiment

insalubre et accompagner le cercueil dans son département d'origine, la Nièvre.

Pendant ce long mandat au service des habitants, très rare sont ceux qui ont exprimé leur mécontentement. Une seule famille devenue incontrôlable que j'ai été obligé de faire sortir de mon bureau.

Il y a toujours des personnes (heureusement rares) qui s'acharnent à contester systématiquement ce que fait le Maire et son conseil municipal. Il arrive un moment où, pour parler comme les jeunes, ça gonfle !

La création du lotissement des Aulnes a un peu compliqué ce dernier mandat. 21 maisons qui sont actuellement toutes habitées. Il reste par la suite la possibilité de 6 nouvelles constructions. C'est un gros changement pour la circulation à Rentilly qui doit se faire tranquillement, car certains roulent encore trop vite. Ce serait dommage d'installer des ralentisseurs.

Après tant d'années, il est temps de tourner la page. C'est avec beaucoup d'émotion que je cède ma place avec confiance dans la continuité du bien vivre à Bussy-Saint-Martin à la future liste qui sera proposée à votre vote au mois de mars. Vous pouvez leur faire confiance pour conserver le caractère rural de notre village. Une réunion publique sera organisée en février pour faire connaissance avec eux.

Je crois qu'il fait toujours aussi bon vivre à Bussy-Saint-Martin, et je remercie l'équipe de conseillers municipaux qui m'entoure ainsi que le personnel communal qui n'a pas toujours un travail aisé puisqu'il est en première ligne pour accueillir les demandes des administrés et parfois leur mécontentement.

Merci à vous pour votre collaboration.

Je remercie également les présidents des associations et leurs membres bénévoles pour le temps qu'ils consacrent à l'animation de notre commune.

Je souhaite remercier sincèrement mon épouse, Christine, pour avoir supporté mes nombreuses réunions du soir, mes déjeuners de midi annulés à la dernière minute et certains week-ends annulés pour raisons communales ou inter-communales.

Merci beaucoup.

Je termine ce mandat en vous souhaitant Mesdames, Messieurs, anciens et nouveaux habitants, une belle année pour vous, vos proches et ceux qui vous sont chers.

Que 2026 soit une année où vos rêves s'épanouissent comme les blés au soleil.

Prenez soin de vous. MERCI.





ELECTIONS MUNICIPALES 2026



Les élections municipales auront lieu le 15 mars et le 22 mars (si un 2^{ème} tour est nécessaire).

Les listes doivent être **paritaires** (composées d'autant de femmes que d'hommes), et **respecter une alternance une femme / un homme ou inversement**. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage.

Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré **comme nul**. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

Je donne procuration



Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, **vous pouvez donner procuration à une personne de confiance**.

Grâce au téléservice "maprocuration.gouv.fr" sur le site service-public.fr, vous pouvez faire votre demande de procuration **en ligne**. Vous devrez ensuite la faire valider en vous **déplaçant physiquement** dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat.



Je vérifie ma situation électorale

Grâce au téléservice "[Interroger sa situation électorale](#)" sur le site service-public.fr, vous pouvez vérifier en ligne **votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.**

Pourquoi s'isoler pour voter ?

Une histoire du vote

Pendant des décennies, l'électeur rédige son bulletin sur une table placée sous le regard du président. Plus tard, il se rendra au bureau de vote avec un bulletin manuscrit ou imprimé. Mais de toute manière, c'est le président du bureau qui déposera à la place de l'électeur le bulletin dans l'urne. Au passage, il pourra, par transparence ou par toucher, en reconnaître le destinataire, et peut-être le maculer aux fins d'annulation [...]. L'adoption d'un système d'isolement et de l'enveloppe se heurtera en France à de multiples préventions. La loi ne sera votée qu'en 1913, après une quarantaine d'années de propositions et de discussions. [...] Isoler l'électeur, c'est le protéger des pressions.

Michel Offerlé, *Un homme, une voix ? Histoire sociale du suffrage universel*, Gallimard, 2002, (1^{re} édition en 1993).





VOTRE QUOTIDIEN

NEIGE À RENTILLY

La presse a parlé d'un épisode neigeux « exceptionnel » entre le 5 et le 7 janvier dernier ! ...

Pourtant les anciens du village pourraient nous parler des hivers d'autrefois, bien plus longs et rigoureux. Il est vrai que nous ne sommes plus habitués à voir tomber de telles quantités de neige.

Le réchauffement climatique risque d'ailleurs de les rendre de plus en plus rares.

Il n'empêche ! Si l'enneigement a bien provoqué un peu de pagaille sur les routes, une promenade dans notre belle campagne était un ravissement pour les yeux.

Le parc de Rentilly a d'ailleurs vu apparaître de drôles de personnages !





LA DÉMOGRAPHIE À BUSSY-ST-MARTIN

QUELQUES CHIFFRES POUR MIEUX NOUS CONNAITRE...

L'INSEE, (Institut national de la statistique et des études économiques) est chargé d'étudier notre pays et de produire des statistiques économiques, sociales et démographiques. Les recensements ainsi que des enquêtes intermédiaires sur échantillons contribuent à cette mission.

En novembre 2025, l'INSEE a ainsi publié des statistiques sur la population de Bussy St Martin. La dernière enquête remonte à 2022. La prochaine sera conduite en 2027. En attendant, on relève quelques données significatives sur le village.

Une stabilité du nombre d'habitants et un vieillissement significatif de la population.

La population est passée de **186** habitants en 1968 à **317** en 1982 et **728** en 2022. Elle est d'ailleurs stabilisée à ce niveau depuis 2011.

Un fait marquant est le vieillissement. Par exemple entre 2011 et 2022, la catégorie des 15 à 29 ans a vu ses effectifs diminuer de 23 % alors que celle des plus de 60 ans augmentait de 64%. Le village a vu arriver de nouveaux habitants depuis 2022. Ces chiffres devraient donc bouger dans les années qui viennent.

On note que 70% des habitants vivent en couple (mariés, pacsés, en union libre). Les 30% restants vivent seuls (veuf, divorcé, célibataire).



La rue de Champagne en 1961

On vit bien à Bussy Saint Martin !

Le nombre de logements a doublé en 40 ans pour atteindre 295 en 2022.

Ces logements sont de plus en plus grands : 71 % d'entr'eux ont plus de 5 pièces en 2022 (66% en 2011). On se plaît à Bussy Saint Martin : 60 % des habitants ont emménagé depuis plus 10 ans (dont 37 % depuis plus de 20 ans !)

Encore beaucoup de déplacements en voiture

62% des ménages ont au moins deux voitures. 25% utilisent les transports en commun quotidiennement, 66% utilisent la voiture. Mais, depuis 2022, on sait que de plus en plus d'habitants se déplacent en vélo !

La scolarité

En 2022 il y a 134 enfants de moins de 17 ans scolarisés. Le niveau d'instruction global à Bussy St Martin est élevé : 55% de la population de plus de 15 ans (non scolarisée) est diplômée de l'enseignement supérieur.

Enfin, à l'approche des élections, il n'est pas inutile de rappeler qu'il y avait **542 électeurs** en 2024, répartis en parts quasi-égales entre Bussy-Village et Rentilly.





RETOUR EN IMAGES

Cérémonie du 11 novembre

M. Guichard, maire, plusieurs conseillers municipaux et quelques habitants de la commune ont commémoré l'armistice de la première guerre mondiale, le 11 novembre dernier.

Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts ainsi qu'au cimetière sur les tombes des soldats de Bussy-Saint Martin tombés lors de la Grande Guerre.

Lors de la cérémonie, Victoria SIMOES a lu le discours prononcé par Mmes Catherine Vautrin - Ministre des armées et des anciens combattants et Alice Rufo - Ministre déléguée auprès de la ministre des armées et des anciens combattants. Ce texte rappelait le million quatre cent mille soldats « tombés au champ d'honneur », et autant de familles meurtries. S'ajoutaient à ces morts quatre millions de blessés ou mutilés, et parmi ceux apparemment indemnes, combien de nuits hantées par des terreurs infinies. Les hostilités ont pris fin il y a 107 ans. A Bussy-Saint-Martin comme ailleurs, les générations se rejoignent et elles n'oublient pas.



Repas seniors : UN BON MOMENT !

Le repas traditionnel des Anciens s'est tenu à Chalifert le 11 décembre.

Un bon moment de convivialité et de bonne humeur.

L'après-midi a été organisé par les animateurs du restaurant qui accueillait cette fête.

Nous avons profité d'un spectacle de belle qualité, haut en couleurs, souvent drôle, rythmé par des danses et de la musique !





Un concert de Noël chaleureux

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'église a résonné de chants lors du traditionnel concert de Noël organisé par l'association « Les Amis de l'Eglise ».

Cet évènement a rassemblé de nombreux habitants et amis de l'église dans une ambiance à la fois festive et conviviale.

La chorale, portée par l'enthousiasme de son chef de chœur, a offert un programme riche et varié. L'église, remplie pour l'occasion, témoignait de l'attachement de chacun à ce rendez-vous annuel.

A l'issue du concert, les participants ont été invités à prolonger ce moment autour d'un vin chaud partagé. Ce temps convivial a permis à tous de se retrouver et d'échanger.

Un beau moment de rencontre et de partage, rappelant que la musique et la convivialité sont au cœur des traditions qui rassemblent.



Un Noël magique pour les enfants de la commune

Dimanche 7 décembre, la salle des fêtes s'est transformée en royaume de Noël à l'occasion de la traditionnelle fête dédiée aux enfants de la commune.

Petits et grands se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse et festive. L'après-midi a débuté par un spectacle associant mimes et vidéos qui a captivé les jeunes spectateurs.

A l'issue du spectacle, le Père Noël a fait une entrée très attendue, distribuant des chocolats, sous les yeux émerveillés des petits. Les membres du Comité des fêtes ont distribué les cadeaux aux enfants. Merci à eux de cette belle implication dans la vie du village

La fête s'est poursuivie autour d'un goûter convivial, partagé avec les parents. Ce moment privilégié témoigne de l'importance accordée aux familles et au maintien des traditions.

DANGER !!!

Il a été remarqué à plusieurs reprises que certains automobilistes utilisent la rue des Aulnes à contresens, malgré le sens interdit !

Il s'agit d'un comportement répréhensible et surtout dangereux. En effet certaines personnes, craignant sans doute de rencontrer une autre voiture... **ACCELÈRENT** leur vitesse ! ...

Il y a des promeneurs dans cette rue et des enfants qui y jouent. La mairie est bien décidée à faire des signalements si cela se reproduit.

A bon entendre...



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**



L'AGENDA de BUSSY 2026

MARS

THÉÂTRE

28

20h30 - Salle André Boureau
« Les hommes préfèrent mentir » par la compagnie des 5 Pignons

AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS

5

11h00 - Jardin de la mairie



CONCERT DE PRINTEMPS

11

18h00 - Eglise Saint-Martin

JUIN

FÊTE DU VILLAGE

13

Salle André Boureau

SEPTEMBRE

VIDÉ GRENIERS

20

Rue du Parc



JOURNÉE DU PATRIMOINE

20

Eglise Saint-Martin : l'église sera ouverte de 11h00 à 18h00, visite libre, commentée.

MARA-TRAIL DE MARNE ET GONDOIRE

27



OCTOBRE

CONCERT D'AUTOMNE

10

18h00 - Eglise Saint-Martin

FÊTE D'HALLOWEEN

16

18h00 à 20h00 - Salle André Boureau

NOVEMBRE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

11

Messe à l'église Saint-Martin suivi du dépôt de gerbes de fleurs au monument aux Morts et au cimetière.

MARCHÉ D'ARTISANAT D'ART

21

22

Salle André Boureau
Artisanat d'Art et la vente des produits du Terroir de Seine et Marne



DÉCEMBRE

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

6

Salle André Boureau - Enfants jusqu'à 10 ans

CONCERT DE NOËL

12

Eglise Saint-Martin

Le CARNET de BUSSY

NAISSANCE

Esther, Karima, Corine BARRAQUÉ
le 16/01/2026



Monsieur le Maire adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des personnes qui ont contribué, tout au long de ce mandat, à l'élaboration et à la réalisation des Bussy Infos.

Leur engagement et leur investissement ont permis d'informer régulièrement les habitants et de faire vivre la communication communale.



INFORMATIONS

Pour vous tenir informés, Bussy-Saint-Martin met à votre disposition divers supports de communications.

Site internet > www.bussy-saint-martin.com



> Application mobile **PanneauPocket** - Disponible sur les plateformes de téléchargement



> Application **Voisins Vigilants et Solidaires** - Disponible sur les plateformes de téléchargement